

IX. Sous les peines portées par la même Ordonnance, tous les Capitaines de Vaisseaux & tous les Faiseurs de Pavillons seront obligés de se conformer à ce qui est porté dans les préjens articles, à commencer 3 mois après leur publication.

### A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

**V**IENNE. I. Les évacuations auxquelles on doit procéder en *Italie*, ont fait pendant le mois de Juillet & le commencement d'Août, le principal sujet des conférences qui se tenoient à la Cour. Entre-autres conditions, à cet égard, on y a délibéré sur celles auxquelles les troupes Impériales se retireront de l'Etat de *Genes*; & l'on a dépêché là-dessus un Courier au Comte de Brune, avec des instructions concernant l'échange des prisonniers & la forme en laquelle on s'arrangera par rapport au résidu des contributions imposées à l'Etat de *Genes*. Une affaire de cette nature étant de la catégorie de celles qui regardent le Commissariat général, le Marquis de Pallavicini sera chargé de la terminer avec les Commissaires de la République. Entre-tems l'Impératrice-Reine a envoyé des ordres au Général de Brune, ainsi qu'à ses autres Généraux & Ministres en *Italie*, d'y faire les dispositions requises pour l'évacuation des Duchés de *Parme* & de *Plaisance*, & pour celle du Duché de *Guaftalla*, afin qu'en conséquence du terme qui sera fixé pour son exécution, l'on procédât en même-tems à l'évacuation des Places du *Pays-Bas*, qui doivent être restituées à Sa Maj. Imp.

Le